



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 12 mars 2024

N° d'affaire : 2023.RRGR.281

Accès aux soins des personnes touchées par l'encéphalomyélite myalgique / syndrome de fatigue chronique : situation dans le canton de Berne

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Adoption comme suit :

Chiffre 1:	Adoption comme postulat
Chiffre 1:	Rejet classement
Chiffre 2:	Adoption comme postulat
Chiffre 3:	Adoption comme postulat
Chiffre 3:	Rejet classement
Chiffre 4:	Adoption comme postulat
Chiffre 4:	Rejet classement

Berne, le 12 mars 2024

Au nom du Grand Conseil



Francesco M. Rappa
Président

Patrick Trees
Secrétaire général